



**PRÉFET  
DU CALVADOS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la coordination  
des politiques publiques  
et de l'appui territorial**

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### **Modification du plan de sauvegarde et de mise en valeur du site patrimonial remarquable de Bayeux**

Par arrêté du 21 juillet 2020, une enquête publique d'une durée de 15 jours consécutifs est prescrite du lundi 24 août 2020 au lundi 7 septembre 2020 inclus.

Au terme de la procédure le plan de sauvegarde et de mise en valeur de la ville de Bayeux, éventuellement modifié, sera approuvé, le cas échéant, par arrêté préfectoral.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera consultable :

- sur le site internet de la préfecture [www.calvados.gouv.fr](http://www.calvados.gouv.fr)
- en mairie de Bayeux, aux heures et jours d'ouverture de la mairie soit le lundi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h.
- sur un poste informatique à la préfecture du Calvados – BEA, pendant les jours et heures d'ouverture au public.

Le public pourra formuler ses observations sur le registre disponible en mairie, par mail à l'adresse suivante : [pref-enquete-icpe@calvados.gouv.fr](mailto:pref-enquete-icpe@calvados.gouv.fr). ou par courrier adressé au commissaire enquêteur à la mairie de Bayeux.

Ces observations seront consultables par le public sur le site internet de la préfecture.

L'avis d'enquête ainsi que le dossier d'enquête seront publiés sur le site internet de la préfecture.

M. Pierre MICHEL , commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de Bayeux les jours suivants :

- lundi 24 août 2020 de 9 h 30 à 12 h 30
- mercredi 2 septembre 2020 de 9 h à 12 h
- lundi 7 septembre 2020 de 14 h à 17 h

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Bayeux, à la préfecture du calvados (bureau de l'environnement et de l'aménagement) ainsi que sur le site de la préfecture pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le dossier peuvent être demandées auprès de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Calvados sise 13 bis rue Saint-Ouen – 14052 CAEN Cedex 4 (02 31 15 61 00).

FAIT à CAEN, le 21 juillet 2020  
Pour le préfet et par délégation  
le directeur de cabinet

Bruno BERTHET